

Communiqué de Presse

Mercredi 29 janvier 2020



AIR AUSTRAL

AIR AUSTRAL DECIDE DE LA SUSPENSION DE SES OPERATIONS SUR LE REUNION>CANTON DU 8 FEVRIER AU 1ER MARS 2020

Compte tenu de l'évolution de la situation en Chine depuis l'apparition du Coronavirus et de toutes ses conséquences, Air Austral a pris la décision de suspendre temporairement ses vols de/vers Canton du 8 février au 1er mars prochain.

La compagnie, qui suit de près en lien avec l'ARS l'évolution de la situation, décidera à la mi-février d'une éventuelle reconduction de cette mesure.

La compagnie a d'ores et déjà mis en place des mesures commerciales, possibilités de report sans frais ou remboursement des voyages, pour les passagers des vols impactés.

Les passagers concernés par ces modifications seront contactés individuellement par les équipes d'Air Austral (via SMS et/ou email). Air Austral recommande aux passagers de vérifier les informations sur les vols opérés disponibles en temps réel SUR <http://www.air-austral.com/preparer-mon-vol/suivi-des-vols/modification-de-vols.html> ou directement dans la rubrique « Ma Réservation ».

À propos d'Air Austral

Air Austral, compagnie française née et basée à La Réunion, se positionne comme un acteur majeur de la desserte de l'Océan Indien, entre la France métropolitaine et ses liaisons régionales : Réunion, Maurice, Mayotte, les Comores, Madagascar, les Seychelles ou encore l'Afrique de Sud, la Thaïlande (Bangkok) et l'Inde du Sud (Chennai). Forte de ses 950 collaborateurs, la compagnie s'est développée depuis sa création en 1975, jusqu'à se hisser aux standards des meilleures compagnies aériennes internationales. Au départ de Paris-CDG, Air Austral opère 12 vols par semaine vers La Réunion, 3 vols hebdomadaires vers Mayotte et assure des liaisons quotidiennes vers les îles de l'Océan Indien. Forte d'un codeshare conclu avec Air France, la compagnie réunionnaise propose également des vols depuis 40 destinations européennes ou depuis 19 villes de province + Bruxelles en partenariat avec TGV Air, via Paris CDG. Depuis le 13 octobre 2017, Air Austral dessert 2 fois par semaine La Réunion depuis Marseille sans escale. Sa flotte, actuellement composée de 2 787-8 bi-classes, 3 777-300 triclassées pour les vols long-courriers, de 2 737-800 et de 1 ATR 72-500 pour les vols régionaux, fait partie des flottes les plus modernes de l'Océan Indien. La flotte, le confort de ses cabines, les prestations en vol et l'accueil du personnel, sont les atouts majeurs de la compagnie qui composent une qualité de service connue et reconnue. www.air-austral.com

À propos d'EWA Air, filiale du groupe Air Austral

Née de la synergie de 3 partenaires, La Chambre de Commerce et d'Industrie de Mayotte, la société Ylang Invest et la compagnie Air Austral, Ewa Air devient la première compagnie aérienne mahoraise. Filiale du groupe Air Austral, au nom évocateur, signe d'acquiescement et d'adhésion, la compagnie baptisée « EWA » opère au moyen de 2 ATR72-500 et propose 7 liaisons directes au départ de Dzaoudzi dans la zone du Canal du Mozambique. À travers une offre accessible, Ewa Air vise à répondre aux fortes attentes de la population en matière de déplacements. www.ewa-air.com

CONTACTS PRESSE

Emmanuelle NAOURES
enaoures@air-austral.com
0692 91 71 91